

DATE : 27 janvier 2026

La réunion ordinaire du conseil municipal de Clarendon s'est tenue le soir susmentionné soir, dans la salle du conseil située au C427 route 148 à Clarendon. Étaient présents le maire Edward Walsh, le conseiller Elliott, le conseiller Younge, le conseiller Hannaberry, le conseiller Smith et le conseiller Hanna. Le conseiller Holmes a justifié son absence. La secrétaire-trésorière Patricia Hobbs a également assisté à la réunion.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Déclaration de conflit d'intérêts :

Il y a conflit d'intérêts lorsque des élus se trouvent dans une situation où de devoir choisir entre leurs intérêts personnels ou ceux de leur entourage et l'intérêt public. Les articles de la Loi sur les élections municipales et référendums vise à garantir que le processus décisionnel processus décisionnel d'un conseil municipal ne soit pas entaché de considérations personnelles

Le maire Ed Walsh a ouvert la séance à 19 h.

Participation du public : Aucune

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

012-01-2026 Proposé par Cr. Hanna

Appuyé par : Cr Elliott

Il est décidé à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 26 janvier 2026 avec l'ajout du point 7.3.1 concernant le déneigement.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2026

013-01-2026 Proposé par : Cr. Elliott

Appuyé par : Cr. Hanna

Et il est décidé d'adopter le procès-verbal de la réunion du 13 janvier 2026.

Adopté

4. RAPPORT DU MAIRE -

Le maire Ed Walsh a présenté un rapport sur les dernières réunions du MRC

- Les subventions disponibles font actuellement l'objet d'une étude

- L'abattoir ouvrira prochainement

- Un nouvel employé a été embauché au service du développement économique de la MRC

- Pontiac a été sélectionnée comme région d'intérêt pour les sites de tournage.

- Transports Québec procédera à un inventaire routier pour chaque municipalité.

5. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

6. RAPPORT FINANCIER ET/OU COMPTES FOURNISSEURS

Des comptes créditeurs d'un montant de 39 147,61 \$ ont été présentés.

AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA LISTE DES FACTURES

Certificat de disponibilité des crédits

1

Je soussignée, Patricia Hobbs, directrice générale de la municipalité de Clarendon, certifie que les crédits disponibles sont suffisants pour couvrir les dépenses mentionnées ci-dessus.

En foi de quoi, le présent certificat est délivré à Clarendon, le 26 janvier 2026.

Patricia Hobbs

Patricia Hobbs – Secrétaire-trésorière

014-01-2026 Proposé par le conseiller municipal Younge

Appuyé par : Elliott

Il est décidé de payer les factures d'un montant de 39 147,61 \$.

Adopté

7. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 COMITÉ DU PERSONNEL

7.2 COMITÉ LUP

7.3 COMITÉ DES TRANSPORTS

7.3.1 Citations relatives aux boîtes chaudes

Deux devis ont été reçus

Équipements Stinson (Québec) Inc.	66 174, 24 \$ (taxes incluses)
Inst-Mix	39 493, 91 \$ (taxes incluses)

015-01-2026 Proposé par : Cr. Smith
Appuyé par : Cr. Hanna
Accepter l'offre la plus basse de nInst-Mix (9018-7980 Québec Inc) d'un montant de 39 493,91 \$ (taxes incluses)
Adoptée à l'unanimité

7.3.2 – Problème lié au déneigement

Un rappel sera publié sur le site Web municipal à l'intention des résidents concernant le problème du déneigement des propriétés sur les routes municipales. Il s'agit d'une pratique dangereuse qui pose un problème aux conducteurs.

7.4 COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Cr. Hanna , présidente du comité de la bibliothèque, a présenté un rapport sur les réunions qui ont eu lieu. De nouvelles mesures incitatives sont mises en place afin de susciter l'intérêt pour l'utilisation des installations de la bibliothèque.

7.5 COMITÉ DES FINANCES

7.5.2 Règlement 001-2026 sur le taux d'imposition pour l'année fiscale 2026 (copie ci-dessous)

Canada
Province de Québec
MRC Pontiac
Municipalité de Clarendon

RÈGLEMENT 001-2026 CONCERNANT LE TAUX D'IMPOSITION FONCIÈRE GÉNÉRALE, LES TARIFS DES SERVICES ET LE TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL

ARTICLE 1

Pour la mise en œuvre du présent budget, l'impôt foncier général et les taxes sur les services seront prélevés selon le barème suivant :

Taxe foncière générale	Taux par tranche de 1 000 \$	0,54
Encombrants	Taux fixe par unité	200
	Eau	
Maison individuelle	Tarif fixe par unité desservie	428,50
Établissement commercial	Tarif fixe par unité desservie	355
Garage commercial Plus	Tarif fixe par unité entretenue	775
Maison individuelle plus restaurant	Tarif fixe par unité desservie	827,50
Établissement commercial et maison individuelle	Tarif fixe par unité desservie	743,50
Garage	Tarif fixe par unité desservie	460
Fermes avec bétail	Tarif fixe par unité desservie	355
Giant Tiger	Tarif fixe par unité desservie	865,00

Mode de paiement

Article 2 Les modalités de paiement des taxes prévues dans le présent règlement sont les suivantes :

- 1) Toutes les factures fiscales dont le montant total ne dépasse pas 300,00 \$ doivent être payées en un seul versement le 1er avril 2026
- 2) Toutes les factures fiscales dont le montant total est égal ou supérieur à 300,00 \$ peuvent être payées par le débiteur de payer la facture en un, deux ou trois versements comme suit :

Deux versements égaux :

- Le premier versement doit être effectué avant le 1er avril 2026
- Le deuxième versement doit être effectué avant le 1er juillet 2026
- Le troisième versement doit être effectué avant le 1er septembre 2026

Article 3 Les taxes sont payables au bureau de la municipalité situé au 427, route 148, Clarendon, en espèces ou par chèque à l'ordre de la municipalité de Clarendon. Les taxes peuvent également être payées par voie électronique auprès des institutions financières identifiées.

Taux d'intérêt

Article 4 Tous les comptes dus à la municipalité portent intérêt au taux de DIX-HUIT POUR CENT (18 %) par an à compter de la date limite à laquelle ils doivent être payés. Toutefois, seuls les montants impayés de chaque versement exigé portent intérêt.

Entrée en vigueur

Article 5 Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa publication, conformément à la loi. conformément à la loi.

Proposé par Cr. Hanna
Appuyée par le conseiller Younge
Et adopté à l'unanimité

Edward Walsh

Edward Walsh

Maire

Patricia Hobbs

Patricia Hobbs

Directeur général/Secrétaire-trésorier

Avis de motion et projet de règlement : 13 janvier 2026

Date d'adoption : 26 janvier 2026

Date de publication : 27 janvier 2026

3

7.6 COMITÉ INCENDIE

7.7 COMITÉ DES DÉCHETS

7.8 COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES CHALETS

7.9 - COMITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

8. Divers et discussion

8.1 Approbation de la liste des bâtiments patrimoniaux

L'inspecteur des bâtiments et le directeur général ont travaillé sur ce dossier. Une liste des propriétés patrimoniales potentielles a été reçue de la MRC.

016-01-2026 Il est donc

Proposé par: Cr. Hanna

Appuyée par: Cr. Hannaberry

Et il est résolu à l'unanimité d'envoyer des lettres aux résidents concernés avant d'adopter la liste de la MRC.

Adopté.

9. AJOURNEMENT

017-01-2026 Motion de Cr Smith visant à ajourner la réunion du 27 janvier 2026 à 19 h 45.

Maire Edward Walsh

Secrétaire-trésorière – Patricia Hobbs

